



Extrait du registre des délibérations

Conseil communautaire du 03 mai 2018

n° 046-18 C

Objet : RS - Renouvellement d'adhésion à l'Association agréée de surveillance de la qualité de l'air en Auvergne-Rhône-Alpes (ATMO) - Année 2018

- date de convocation le 27 avril 2018
- nombre de conseillers en exercice : 82

L'an deux mille dix-huit, le jeudi trois mai à dix-neuf heures, les membres du Conseil communautaire de Chambéry métropole - Cœur des Bauges, légalement convoqués, se sont réunis à Chambéry, Parc des expositions, Hall des conventions, sous la présidence de Xavier Dullin, président de Chambéry métropole - Cœur des Bauges.

• étaient présents : 48

Aillon-le-Jeune

Aillon-le-Vieux

Arith

Barberaz

Barby

Bassens

Bellecombe-en-Bauges

Challes-les-Eaux

Chambéry

Christian Gogny

Pierre Gerard

David Dubonnet - Yvette Fetaz

Catherine Chappuis

Anne Manipoud

Daniel Grosjean

Josiane Beaud - Driss Bourida - Aloïs Chassot - Nathalie Colin-Cocchi - Xavier Dullin - Henri Dupassieux -

Mustapha Hamadi - Sylvie Koska - Pierre Perez - Benoît Perrotton - Patrick Roulet - Isabelle Rousseau -

Dominique Saint-Pierre - Alexandra Turnar

Jean-Pierre Beguin - Florence Vallin-Balas

Cognin

Curienne

Doucy-en-Bauges

Ecole

Jacob-Bellecombette

Jarsy

La Compôte

La Motte-en-Bauges

La Motte-Servolex

La Ravoire

La Thuile

Le Châtelard

Le Noyer

Les Déserts

Lescheraines

Montagnole

Puygros

Saint-Alban-Laysse

Saint-Baldoph

Saint-Cassin

Sainte-Reine

Saint-François de Sales

Saint-Jean-d'Arvey

Saint-Jeoire-Prieuré

Saint-Sulpice

Sonnaz

Thoiry

Vérel-Pragondran

Vimines

Annick Bonniez

Brigitte Bochaton - Bruno Stellan

Jean-Pierre Fressoz

Luc Berthoud - Pascal Mithieux - Anne Routin - Sylvie Vuillemet

Frédéric Bret - Marc Chauvin - Jean-Michel Picot

Pierre Hemar

Philippe Gamen

Michel André

Jean-Maurice Venturini

Michel Dyen

Christophe Richel

Philippe Dubonnet

Bernard Januel

Jean-Marc Léoutre

Louis Caille

Daniel Rochaix

Jérôme Esquevin

Jean-Pierre Coendoz

Lionel Mithieux

• conseillers excusés ayant donné pouvoir : 11

de Philippe Bard à Aloïs Chassot - de Céline Barniaudy à Michel Dyen - de Christiane Boisselon à Driss Bourida - de Denis Callewaert à Luc Berthoud - de Jean-Benoît Cerino à Catherine Chappuis - de Michel Dantin à Josiane Beaud - de Jean-Claude Davoine à Pierre Perez - de Dominique Mornand à Benoît Perrotton - de Marie Perrier à Xavier Dullin - de Dominique Pommat à Jérôme Esquevin - de Philippe Trepier à Christian Gogny

• conseillers excusés : 23

Jean-Luc Berthalay - François Blanc - Stéphane Bochet - Suzanne Boucher - Françoise Bovier-Lapierre - Albert Darvey - Christine Dioux - Julien Donzel - Pierre Duperier - Marie-José Dussauge - Maryse Fabre - Muriel Jeandet - Delphine Julien - Bernadette Laclais - Claudette Levrot-Virot - Françoise Marchand - Gérard Marcucci - Christian Papegay - Damien Regairaz - Jean-Pierre Ruffier - Walter Sartori - Alain Thieffinat - Françoise Van Wetter

GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex

04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

Conseil communautaire du 03 mai 2018

délibération **n° 046-18 C**

objet **RS - Renouvellement d'adhésion à l'Association agréée de surveillance de la qualité de l'air en Auvergne-Rhône-Alpes (ATMO) - Année 2018**

Luc Berthoud, vice-président chargé de l'agriculture périurbaine, des cours d'eau, du développement durable, des espaces naturels et de la transition énergétique, rappelle que conformément à l'article R.221-3 du code de l'environnement, Chambéry métropole - Cœur des Bauges, en tant qu'EPCI de plus de 100 000 habitants, est membre obligatoire du collège des collectivités territoriales de l'association agréée de surveillance de la qualité de l'air en Auvergne-Rhône-Alpes (ATMO).

Lors de l'assemblée générale du 26 juin 2017, le montant de la cotisation statutaire, au titre du sous-collège des EPCI de moins de 250 000 habitants, calculée sur la base d'un taux de 0,1724 €/habitant a été voté. Pour tenir compte des budgets contraints des collectivités, la cotisation par habitant n'a pas augmenté, seule la population a été actualisée sur la base des données INSEE les plus récentes.

Pour Chambéry métropole - Cœur des Bauges, le montant de la cotisation 2018 s'élève à 22 911 €.

Vu les statuts de Chambéry métropole - Cœur des Bauges,

Vu la délibération n° 406-17 C du Conseil communautaire du 14 décembre 2017 relative à l'actualisation du Plan climat-air-énergie territorial,

Le Conseil communautaire de Chambéry métropole - Cœur des Bauges, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : verse une cotisation de 22 911 € pour l'adhésion à ATMO Auvergne-Rhône-Alpes au titre de 2018,

Article 2 : désigne Luc Berthoud en qualité de représentant de Chambéry métropole - Cœur des Bauges au sein d'ATMO Auvergne-Rhône-Alpes.

le président,
Xavier Dullin

Accusé de réception – contrôle de légalité

Nature de l'acte : Délibération

Numéro attribué à l'acte : 046-18 C

Objet de l'acte : RS - Renouvellement d'adhésion à l'Association agréée de surveillance de la qualité de l'air en Auvergne-Rhône-Alpes (ATMO) - Année 2018

Thème Préfecture : 5 - Institutions et vie politique 3 - Designation de représentants 4 - Représentants des EPCI

Date de l'acte : 03 mai 2018

Annexe :

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20180503-lmc1H20864H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H20864H1

Date de transmission en Préfecture : 22 mai 2018

Date de réception en Préfecture : 22 mai 2018